

21/12/2017



ZONE OUEST

Sécurité des personnels de PTS

Le SNAPATSI alerte l'administration sur la sécurité des personnels de PTS à l'intérieur et à l'extérieur des locaux sur la zone Ouest.



Lors de la CAP locale du 13 décembre dernier, notre représentant Mr Christophe Cosmao a demandé une plus grande vigilance de la part des chefs de service sur les questions de sécurité des PTS.

Les personnels scientifiques doivent être accompagnés :

- lorsqu'ils signalisent
- lorsqu'ils se déplacent sur des lieux d'intervention.

LE SNAPATSI DEMANDE L'APPLICATION DES NOTES SUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS.

BUREAU ZONAL

Caroline Deshayes
Secrétaire Zonale
06 58 81 00 87

Le SNAPATSI vous défend !